COMMUGNYcation

www.commugny.ch – Publication officielle de la Commune – info@commugny.ch

Editorial

C'est parti pour cinq ans!

Et voilà, les dés sont jetés.

Bien que la participation au scrutin fut faible (32,6%) avec 30% de vote de la part des habitants étrangers, nous pouvons remercier les personnes qui ont accompli leur devoir civique afin d'élire nos cinquante Conseillères et Conseillers communaux, ainsi que les cinq membres de la nouvelle Municipalité.

Comme relevé dans le précédent éditorial, l'engagement féminin est bien présent, et aujourd'hui, nous constatons une fois de plus que les Commugnans en sont fiers. Le Conseil communal et la Municipalité comptent environ 40% de femmes, ce qui est très encourageant.

Le poste de Syndic étant vacant, Madame Raymonde Schoch ayant obtenu la majorité des voix et étant intéressée par ce poste a été élue tacitement car il n'y avait pas d'autre candidat.
De ce fait, pour la première fois de son histoire, Commugny aura Sa Syndique.

Lorsqu'à l'assemblée de Commune de janvier dernier, annonçant mon retrait, j'ai dit qu'il fallait laisser la place aux jeunes, je crois avoir été entendu par les électrices et les électeurs, car la jeunesse n'est pas une question d'âge mais bien d'état d'esprit.

Merci à toutes ces personnes pour leur engagement.

Votre Syndic, Denis Hermanjat

Evénements

Assemblée Générale de l'Amicale des pompiers

L'Amicale des pompiers de Commugny a tenu son assemblée générale le 21 février 2006, à la Salle communale.

Le Président sortant, François Schoch, a fait le bilan de l'année écoulée et l'Assemblée a approuvé les comptes 2005.

Le nouveau Comité, pour l'année 2006, est formé comme suit:

Président:	**René Luquiens**
Vice-Président:	**Alain Sereno-Régis**
Caissier:	**Alain Petter**
Secrétaire:	**Pierre Aeschlimann**
Membre:	**Philippe Claris**
Membre:	**Michel Decré**

Le nouveau président de l'Amicale des Pompiers, Monsieur René Luquiens

Assemblée Générale du Dévelop'

L'assemblée générale du Dévelop' s'est tenue le 15 mars 2006 à la Salle communale, en présence d'une vingtaine de personnes, Comité compris.

Il n'y a pas eu de grands changements au sein du Comité, si ce n'est que Mme Deborah Powell a démissionné et que Mme Mary-Claude Martin a été élue nouvelle membre.

Au programme 2006, étant donné que cela correspond à une demande, le Dévelop' organise cette année le rallye (le 21 mai) et la brocante (le 17 juin).

Appel

Appel du Dévelop' pour la Journée vide-greniers, le 17 juin à Commugny

«Si vous prévoyez de déménager prochainement, ou simplement de faire de la place dans votre appartement, nous serions heureux de vous débarrasser de divers objets, petits ou grands, dont vous n'avez plus l'emploi, ceci afin d'alimenter notre stand de «bric à brac» lors de la journée «vide-greniers» du samedi 17 juin 2006 à Commugny».
Appelez Madame Micheline Philipona, route de l'Eglise 8, au 022 776 10 34, elle vous donnera toutes les informations dont vous avez besoin.

Urgent

Appel de la Présidente du Conseil

Nouvelle secrétaire communale recherchée

En remplacement de Madame Isabelle Geignoz démissionnaire,
le Conseil communal cherche une secrétaire pour la nouvelle législature 2006 / 2011.
Merci de faire parvenir votre dossier au greffe municipal.

Séance du 22 mars 2006

Conseil communal

Cette séance extraordinaire, présidée par Madame Irène Robadey, s'est ouverte à 20h15 en présence de 36 conseillères et conseillers.

Le sujet principal du débat concernait le préavis municipal 08/2006 qui demandait au Conseil communal l'autorisation d'acheter la parcelle 414 avec le bâtiment dit de «la laiterie», pour un montant de CHF 650'000.-, auxquels s'ajoutaient CHF 50'000.- pour la rénovation de sa façade ainsi que divers autres frais.

Les propriétaires avaient eu la courtoisie de proposer l'objet en priorité à la Commune. La Municipalité et la Commission d'aménagement du territoire étaient d'avis que cette parcelle, sise en plein centre du village, et le bâtiment qui abrite actuellement 2 appartements, une épicerie et un congélateur collectif, devait entrer dans le patrimoine communal quand bien même aucun projet d'utilité publique n'avait pu être déterminé. A ce stade, pour cet achat qui nécessite un emprunt, les autorités ont prévu d'en conserver l'affectation actuelle.

La Commission des finances était fermement opposée à cet achat en raison d'une part, du manque de visibilité sur l'utilisation de cet objet et d'autre part, de la situation financière de la Commune. En effet, les membres ont rappelé que la Commune devait faire face à de grosses factures venant de l'Etat et qu'elle avait pour cela dû augmenter son taux d'imposition à 73% de l'impôt cantonal de base pour 2006. Ses membres pensaient qu'il valait mieux attendre que les projets soient mieux définis avant de se lancer dans cette opération.

Après un long débat, un vote à bulletin secret a été demandé et le Conseil communal a accepté l'achat par 18 voix pour, 17 contre et 1 abstention.

A la suite de ce débat, les conseillères et conseillers ont accepté de renvoyer la révision des statuts du SIDAC dans l'optique d'ajouter à la gestion de la distribution de l'eau, la construction et la gestion d'une STEP intercommunale (éventuellement sur le territoire de Commugny) à la Délégation du SIDAC du Conseil communal.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 22 h 30

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 21 juin. Nous vous rappelons que toutes les séances du Conseil sont ouvertes au public.

La Commission des Routes informe que:

- Les travaux du chemin piétonnier qui relie le chemin de Monthoux à celui de la Riaz sont terminés. Ce chemin permet d'éviter le passage délicat vers l'église et le cheminement le long de la route de Founex, route qui est particulièrement étroite et potentiellement dangereuse.
- En sortant du Chemin de la Riaz, le collège des Rojalets peut être atteint via le passage pour piétons et le trottoir vers les Rojalets.
- Des marquages «Attention Ecole» on été peints sur le chemin de la «Vy des Mores», incitant les automobilistes à ralentir à cet endroit.
- La Municipalité a fait faire un comptage avec contrôle de vitesse à la route de Marnex. Le trafic sur ce chemin a provoqué plusieurs remarques lors de l'enquête qui a été effectuée auprès des habitants du village. Il s'est avéré que le passage de véhicules est concentré à certaines heures, mais très limité et la vitesse en grande majorité (plus de 90% des cas) en conformité avec les prescriptions.
- En ce qui concerne l'aménagement de la route de Divonne, il a été abondamment discuté. La proposition de M. Nägeli, soutenue par un grand nombre de personnes, proposait deux ronds-points, un au niveau du Chemin du Chaussey et l'autre à la sortie du Chemin Barrauraz. Etant donné qu'il y a pour cette route cantonale un projet avec trottoir (aux frais duquel la commune était disposée à participer avec un crédit voté par le Conseil communal), il est certainement prématuré de faire des projets. Par contre, nous restons en contact avec les autorités cantonales dans le but de réactiver ce projet, retardé pour des questions de finances cantonales.
- Un autre point concernait le Chemin de la Dauphine, réputé dangereux et emprunté par des jeunes à vélo, allant vers le collège des Rojalets. Aucune solution satisfaisante n'a pu encore pu être trouvée. L'idée d'en faire un chemin à sens unique ne le rendrait pas plus sûr, mais au contraire il en augmenterait la vitesse des véhicules.

La Commission des Routes ne manquera pas de vous informer sur l'évolution du dossier de la circulation dans notre Commune.

Eric Steffen, Président de la Commission des Routes

Commugny.com

Y'en a. com

La nouvelle Constitution vaudoise, du 14 avril 2003, énonce, dans son article 142 : « font partie du corps électoral communal [...] les étrangers et les étrangères domiciliés dans la commune qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliés dans le canton depuis trois ans au moins ».

En application de cette disposition constitutionnelle, la loi sur l'exercice des droits politiques a été modifiée en 2003 pour accorder le droit de vote aux étrangers. Comme le droit de vote et d'éligibilité sont indivisibles en droit vaudois, les étrangers sont également éligibles aux élections communales.

A Commugny, parmi les 290 étrangers ayant ce droit de vote et d'éligibilité, 91 personnes l'ont exercé le 12 mars 2006, en participant à l'élection du nouveau Conseil Communal et de la nouvelle Municipalité.

Deux candidats, MM. John Croome et Brian Allardycé, ont été les premiers élus étrangers de l'histoire du Conseil communal.

De plus, des 15 candidats qui ont été élu tacitement sur la liste des suppléants au Conseil communal le 3 avril dernier, nous trouvons 6 personnalités étrangères, dont Jennifer et Richard James ainsi que Phil Thomas (ci-dessus, de gauche à droite) que nous avons interrogés sur leurs motivations respectives.

Tous les trois nous ont dit avoir été heureux de pouvoir exercer leur droit de vote. Ils ressentent ainsi un plus grand sentiment d'appartenance à la communauté villageoise. Ils sont plus intégrés et plus actifs dans la commune et c'est la raison pour laquelle ils ont accepté de se présenter et d'être élus comme suppléants au Conseil communal.

Mme Jennifer James étant sortie en tête du tirage au sort, elle sera la prochaine personne à entrer au Conseil communal si un conseiller ou une conseillère démissionne.

Un grand bravo à tous/toutes les élu(e) s qui ont répondu à notre appel et merci pour leur engagement.

Pour le bureau du Conseil, Pamela Fernqvist

Municipalité.com

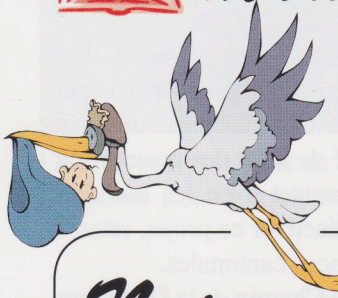

Naissances

Félicitations aux heureux parents de :

ISUFI Diana,
née le 09 février 2006

WASER Michael Eshan,
né le 02 mars 2006

O'BRIEN Aoife Rose,
née le 08 mars 2006

Rappel

- Des billets gratuits pour entrer à l'Usine à Gaz à Nyon sont à disposition au greffe.
- Voyager sans problème avec le passeport 03. Etabli par votre commune, avant le 26 octobre 2006, le passeport vous permettra d'entrer aux USA ou de transiter par ce pays sans visa ni passeport biométrique. Pour toutes informations complémentaires appelez le 0800 820 008.
- Le bon réflexe lors d'un problème de santé : le centre téléphonique des médecins et médecins-dentistes de garde vaudois 0848 133 133

Agenda

- **Vacances scolaires** ..... du 10 au 21 avril 2006
- **Fête des enfants** ..... le 29 avril 2006
- **Assermentation publique des nouvelles autorités par le Préfet du district de Nyon** ..... le 16 mai à la salle communale à 18h
- **Coup de balai au bord de la Versoix** ..... le 20 mai 2006 de 9h à 12h
- **Rallye du Dévelop'** ..... le 21 mai 2006
- **Vide-greniers** ..... le 17 juin 2006